



Dénoncer un coach d'équitation non diplômé

Par mimi26

Bonjour

J'ai des preuves que il a une personne dans le milieu equestre il donne des cours d'équitation depuis 35 ans sans diplôme et la vous dite rien moi je trouve sa pas normal

Merci

CG du forum marques de politesse

Par isernon

mimi26,

moi, j'ai des preuves que vous ne respectez pas les règles élémentaires de politesse en oubliant le bonjour et le merci de rigueur.

je ne trouve pas cela normal !

Par mimi26

Bonjours

Je peux même vous dire le nom de l'entreprise et de la personne si vous aimez

merci.

Par isernon

je n'aime pas du tout la délation.

Par mimi26

Bonsoir

Vous êtes même pas capable de me renseigner comment en fait pour dénoncer quelqu'un pas de souci je vais aller directement dans les bureaux des gendarmerie

Merci

Par isernon

et j'espère que vous viendrez nous donner la réponse des gendarmes.

Par mimi26

Bonsoirs

Ne vous inquiétez pas monsieur mes il ça sûrement prendre 3 ans de prison avec 75 mille euros d'amende

merci

Par Nihilscio

Bonjour,

Des diplômes sont-ils requis pour donner des cours d'équitation ?

Par mimi26

bonjours

Pour enseigner des cours d'équitation il faut le bpjeps

merci.

Par jodelariege

bonsoir

vous dites "la vous dite rien moi je trouve sa pas normal"

à qui vous a dressé vous? car ici personne ne connaît cette personne qui donne des cours depuis 35 ans donc il est difficile de dire quelque choseet personne n'a trouvé à redire depuis 35 ans?

Par mimi26

bonsoir

Depuis 35 ans personne a voulu le dénonce et moi je vais le faire.

Merci